



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Main basse sur les universités : France Universités ouvre grand et « à titre gratuit » les portes des établissements au MEDEF

On connaissait le *Manifeste pour l'Éducation, l'enseignement supérieur et l'apprentissage* qu'avait produit le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) en 2017 et la charge antiscolaire qu'il portait. Il décrivait un « système éducatif à bout de souffle » et préconisait de rendre « les jeunes 100 % citoyens et employables » par un renforcement de l'implication des entreprises. Manifeste dont les recommandations en matière d'apprentissage ont été depuis mises en œuvre (avec le coût que l'on sait pour le budget de l'État : jusqu'à 25 Md€ par an !). Voilà maintenant qu'après s'être dotée d'un nouveau pôle « compétences, formation et jeunesse » dirigé par un ancien recteur et ancien directeur d'établissement du supérieur, l'organisation patronale poursuit son offensive. Le 12 février, les représentants du MEDEF et de France Universités (FU), l'ancienne Conférence des président·es d'université (CPU), ont signé une convention de partenariat qui vise à « renforcer le rôle stratégique de l'ESR dans le développement économique, social et culturel du pays », et à affirmer « l'importance d'un dialogue constructif et durable entre les universités, les acteurs économiques et l'ensemble des partenaires institutionnels ».

Si l'on s'étonne de l'absence de contreparties dans cette convention « à titre gratuit » à l'exception de la participation du MEDEF et d'entreprises à des salons et autres *jobdating*, on voit bien en revanche ce à quoi FU veut engager les universités. La convention définit des « axes de collaboration » et fixe divers objectifs comme : « accroître l'attractivité internationale » ; « mieux collaborer sur la formation continue » ; « renforcer l'employabilité des filières Sciences Humaines et Sociales » ; « favoriser l'accès des femmes aux filières scientifiques et technologiques ». Elle accorde une place prépondérante aux entreprises dans la préparation de leur future main-d'œuvre en renforçant « l'apprentissage comme modalité de formation d'excellence » (à l'heure où les parlementaires lui ont retiré une partie de son soutien

financier) ou en préconisant le recours à des formations Bac+1 « conçues en partenariat avec les acteurs économiques », au détriment des vœux d'émancipation par l'éducation des personnes concernées sous prétexte de réduire le décrochage dans le 1^{er} cycle. Si elle prévoit aussi de « soutenir le développement des cursus doctoraux » en rendant le doctorat plus « visible », en lui ouvrant d'« autres débouchés » (mais lesquels ?) et en assurant sa reconnaissance comme « première expérience professionnelle » (ce qu'il est déjà), elle n'indique pas comment il sera pris en compte dans les conventions collectives. Mais c'est surtout par l'invitation à faire entendre la voix patronale dans les instances universitaires que la convention ouvre les portes des universités au MEDEF. Il est ainsi prévu de promouvoir la « fonction de vice-président chargé du développement économique », la « création d'un bureau des entreprises », le renforcement de « l'entrepreneuriat étudiant » et la création d'une « semaine Enseignement supérieur-Entreprises », à quoi s'ajoute « l'implication des entreprises dans le pilotage de la carte des formations, pour une meilleure adéquation avec les besoins du marché ».

Le SNESUP-FSU rejette cette convention contre nature. Il s'insurge contre le fait qu'une association loi de 1901 comme France Universités dont la vocation est de représenter les président·es auprès de l'État, de l'Union européenne et d'autres instances internationales ait cru bon de s'inféoder au MEDEF et de céder à l'adéquationnisme le plus suranné, un court-termisme fait d'injonctions impossibles à tenir et de promesses d'emploi qui n'engagent personne. **Le SNESUP-FSU rappelle avec force que l'université n'est pas une entreprise, que les président·es ne sont pas des chef·fes d'entreprise et que France Universités n'est pas une organisation patronale.** Si l'université et ses formations jouent déjà un rôle important pour former les salarié·es de demain à de nombreux emplois, elles doivent pouvoir le faire à l'abri des injonctions du patronat pour permettre à chacun·e d'évoluer et de construire une position de citoyen·ne éclairé·e, conscient·e des problématiques contemporaines.

Paris, le 5 mars 2026